

obligent à remettre les régimes fiscaux en phase avec le plus efficace des régimes internationaux, tant mieux.

En faisant de telles interprétations, les experts du commerce et les économistes se font simplement plus généralement l'écho des arguments bien rôdés des antiprotectionnistes qui critiquent les partisans du mercantilisme. S'ils ont raison, ce n'est pas tant la convergence du droit et de l'économie que l'on constate dans le commerce, mais plutôt la transmission du relais aux avocats, par les économistes en tant que défenseurs du libre-échange. De manière implicite, le rôle que la science économique peut jouer dans l'établissement d'un ordre commercial international libéral a déjà largement été joué, c'est-à-dire qu'il reste aux économistes peu de cartouches qu'ils n'ont pas déjà brûlées. Il reste à veiller à ce que les gains acquis par l'application des principes économiques et l'ordre commercial libéral ne soient pas sapés, une tâche qui revient essentiellement au domaine juridique.

Je ne suis toutefois pas convaincu que cette interprétation soit correcte.

Premièrement, au niveau microéconomique, l'organisation de la société se caractérise par des interactions entre l'économie (notamment les structures de stimulation qui caractérisent une construction socioéconomique), le droit (notamment les contraintes de comportement établies par les lois) et la politique (si l'on reconnaît que les relations entre les personnes ne peuvent être réduites aux aspects malléables des modèles économiques!). Pour comprendre l'incidence des accords commerciaux, les approches analytiques adoptées doivent intégrer ces trois perspectives.

Deuxièmement, au niveau macroéconomique, c'est dans les années 1970 que se sont produites la première grande vague de régularisation juridique du système commercial et des perturbations remarquables dans le système de prix international. Des ondes d'instabilité se sont alors répercutées sur le système macroéconomique mondial. En témoignent les bascules de déséquilibres des paiements extérieurs, de grandes amplitudes des taux de change réels, la formation et la disparition de bulles, et des crises régionales dans diverses